

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DES ÉCOLES
MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
DU 1er TRIMESTRE**

LUNDI 3 NOVEMBRE 2025 DE 18H à 20H

Sont présents :

Monsieur le Maire Jean BIEHLER

La directrice : Mme Valérie PATOOR

La représentante de la Municipalité : Mme RODRIGUEZ Mireille.

Les enseignantes : Mmes BIENAIME Anne-Sophie, DA SILVA Nathalie, FLUHR Marie, FRITSCH Hélène, MARCHAL Nina et RUSTENHOLZ Muriel.

Le RASED : Mme FANTINI-STOLL, rééducatrice au sein du RASED.

Les parents délégués représentant de l'école maternelle : Mmes KOCHER Nadine, NORTH Camille, PINTO Caroline et SCHUNCK Elodie.

Les parents délégués représentant de l'école élémentaire : AUDINAT Maud, BOEHLER Morgane, CHAPUIS Noémie, DANTZER Patrice, GRASSER Marine et ROSENBERGER Elodie.

1. Résultats des dernières élections et installation du nouveau Conseil des écoles.

Les taux de participation aux élections des représentants des Parents d'élèves ont été respectivement de 80.85 % pour la maternelle et de 78.83 %, pour l'élémentaire. Les parents ont voté nombreux et par correspondance.

Félicitations et remerciements aux parents élus, au nombre de 4 pour l'école maternelle et 6 pour l'école élémentaire (titulaires et suppléants).

2. Approbation des Procès-Verbaux du 3^{ème} trimestre de l'année scolaire précédente.

Les procès-verbaux de l'année scolaire précédente ont été approuvés à l'unanimité pour la maternelle et l'élémentaire.

3. Effectifs, répartition des élèves et organisation pédagogique.

L'école maternelle compte 49 élèves répartis en 2 classes de 24 et 25 élèves.

- Dans la classe de Mme Fritsch : 6 PS, 18 MS.
- Dans la classe de Mmes Marchal et Patoor : 8 PS, 17 GS.

Une rentrée échelonnée pour les nouveaux Petits a été proposée lors de la première matinée de classe le lundi 1er septembre et appréciée par les parents et leurs enfants.

L'école élémentaire compte 85 élèves répartis en 4 classes.

- Dans la classe de Mme Rustenholz : 15 CP.
- Dans la classe de Mmes Dot et Da Silva : 26 CE1.
- Dans la classe de Mme Fluhr : 15 CE2 et 7 CM1.
- Dans la classe de Mme Bienaimé : 11 CM1 et 11 CM2.

Les parents de la classe de CE1 s'interrogent sur le fait qu'elle soit la plus chargée et s'inquiètent de savoir si ce groupe classe connaîtra toujours cette configuration. Normalement le cycle 3 permettra une redistribution des effectifs. Il a été rappelé que la priorité a été donnée au CP qui est la classe des apprentissages premiers et fondamentaux et que lorsqu'un double niveau peut être évité il est bienvenu.

Le CE1 est constitué d'un groupe d'enfants important fréquentant le périscolaire, qui pourrait éprouver une certaine fatigabilité ou agitation. La nouvelle organisation mise en place cette année au périscolaire, qui sépare les grands des petits, apportera peut-être un climat plus favorable.

4. Présentation du RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés est présenté aux parents par Madame FANTINI-STOLL, rééducatrice. Après une année sans psychologue scolaire en 2024/2025, Madame KORDIAN a rejoint notre RASED depuis la rentrée. Elle organise notamment les bilans d'orientation des enfants.

Madame FANTINI-STOLL intervient au niveau du « savoir être » des enfants et essentiellement au niveau du cycle 1 de la maternelle et du cycle 2. Madame POUPIN, enseignante spécialisée intervient quant à elle, au niveau des difficultés d'apprentissage à l'école élémentaire.

Madame la Directrice souligne l'importance du RASED et son efficience, travaillant en étroite collaboration avec les équipes enseignantes, pour le bien être des élèves. Les demandes de suivis augmentent dans les différentes écoles et les intervenantes spécialisées fournissent un travail précieux pour accompagner aux mieux des enfants en difficultés. Le projet d'accompagnement se fait toujours avec l'accord des familles.

Monsieur le Maire interroge sur le nombre d'enfants concernés par le dispositif (2 à 3 enfants en maternelle, 1 situation difficile à l'élémentaire, sont pris en charge pour l'instant).

5. Projet d'école en lien avec l'évaluation des écoles et les évaluations nationales.

Notre projet d'école sera construit, comme annoncé l'an dernier, en lien avec les observations faites lors de l'évaluation des écoles. Des axes communs aux écoles (Oberhaslach, Niederhaslach, Urmatt) ont été relevés, pour tendre vers la réussite de tous les élèves.

Les 3 grands axes qui y seront développés sont :

- Maîtriser les fondamentaux et réduire les inégalités d'apprentissage : améliorer la fluence pour la compréhension orale et écrite, le lexique, améliorer le geste graphique/la copie/l'orthographe, outiller pour progresser dans la résolution des problèmes.
- La vie et le bien-être de l'élève, améliorer le climat scolaire : prévenir les discriminations et protéger contre toutes formes de violences, développer l'empathie et la coopération.
- Etendre l'accès à la culture en général (danse, théâtre, musique, musées, architecture...) pour plus d'égalité : favoriser la coéducation, enrichir le Parcours d'Education Artistique et Culturel de nos élèves, développer l'accès à la pratique sportive.

Les évaluations nationales se sont déroulées entre le 8 et le 19 septembre. Elles permettent d'identifier les besoins des élèves. Des chiffres nous parviendront bientôt afin de se situer par rapport aux moyennes académiques et nationales.

6. Information et présentation du protocole pHARE.

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national. C'est le programme pHARE.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce que la MPP ?

C'est une méthode non blâmante basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanction). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes

- Seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs. Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.
- Monsieur le Maire s'interroge si un dispositif est en cours. L'équipe est vigilante.

7. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école.

Un nouveau règlement a été élaboré en concertation avec les écoles voisines et conseils de notre conseiller pédagogique. Il se veut plus concis et est issu du règlement départemental. Lecture est faite et des éclairages sont apportés aux parents si besoin. Il pourra être discuté et enrichi par la suite.

Questionnement des parents :

- *Les identifiants LSU seront communiqués ultérieurement.*
- *Un point sur l'interdiction d'apporter des jeux de la maison est ré expliqué, sachant que pour les récréations les enfants bénéficient d'une grande diversité de matériel.*
- *Les goûters de fruits et légumes sont une suggestion. L'éducation à un équilibre alimentaire est une préoccupation de l'école. Des parents trouvent judicieux de proposer une thématique journalière pour que leurs enfants acceptent plus facilement de déroger aux goûters sucrés suremballés.*
- *Des questions ont émergé concernant la présence des petites sections qui deviendra obligatoire au 3^{ème} trimestre (précisions ultérieures), et sur l'intérêt d'avoir quotidiennement le cahier de liaison dans un sac à la maternelle.*

Le nouveau règlement sera disponible sur le site de la Mairie et collé dans le cahier de liaison, il sera lu et signé par les enfants de l'élémentaire. Celui-ci a été voté à l'unanimité.

8. Moyens alloués par la Mairie, Aides financières de l'APE Les lutins du Nideck et les Coopératives scolaires.

La Mairie maintient son budget de fonctionnement : 1000 euros par niveau de classe et propose de continuer à prendre en charge les déplacements en bus. Monsieur le Maire se dit content d'accompagner le dynamisme de l'école en faveur des enfants. Merci à lui et à son équipe !

L'assemblée générale des **Lutins du Nideck**, association de parents, a eu lieu le 26 septembre 2025 et les membres présents ont décidé d'attribuer la somme de 30 euros par enfant pour l'année scolaire 2025/2026. Ce montant permettra à nouveau de réaliser de nombreux projets.

Merci à Jennifer DELMOTTE, Sophie BOUCHER et Aline RAPP pour leur implication et leur dévouement ! Jeremy BROUQUIERES reste président de l'association, Patrice DANTZER (vice-président), Noémie CHAPUIS (trésorière), Jennifer ZUMSTEIN (vice-trésorière), Audrey SCHWEBEL (secrétaire), Morgane MASTIO (vice-secrétaire). Merci à eux.

Les comptes de la coopérative scolaire ont été vérifiés pour l'école maternelle par les parents d'élèves Nadine KOCHER et Camille NORTH-WIDMAIER : le solde est créditeur au 5 septembre 2025 de 4685,77€. La vente des calendriers personnalisés par les enfants est reconduite à la maternelle.

Les comptes de la coopérative scolaire ont été vérifiés pour l'école élémentaire par Muriel RUSTENHOLZ, enseignante de CP et Aurore BROUQUIERES, parents d'élève. : le solde est créditeur au 1er septembre 2025 de 4115,19 €.

L'ADEM est toujours présente et 1340 euros de tombolas ont été vendus cette année, merci à la très belle implication des familles !

9. Information hygiène et sécurité.

Un exercice d'évacuation « Incendie » a eu lieu le jeudi 16 octobre 2025 pour la maternelle à 9 h du matin et pour l'élémentaire à 10 h 30. Les 2 écoles ont été évacuées dans le calme. Néanmoins la Directrice signale l'absence de système d'alarme incendie dans le bâtiment élémentaire le plus ancien.

Au courant du mois de novembre, un exercice PPMS « attentat/intrusion » aura lieu avec l'aide de Marjolaine VON MOEGEN, comportementaliste animalière. Son chien nous permettra de vivre l'expérience de façon explicite avec les enfants et sans traumatisme pour nos petits élèves. La Directrice attend la finalisation du PPMS unifié pour dater l'exercice.

Une question est apparue concernant la fiabilité des chauffeurs de bus, par le passé, de l'entreprise Fuchslock. Aucun problème n'est plus constaté actuellement.

L'hygiène des locaux est assurée (un poste communal pour la maternelle et un remplacement assuré par l'association SERVIR de Molsheim pour l'élémentaire). Des difficultés ont été rencontrées en effet en raison d'un arrêt maladie long et répété et d'un déménagement des personnes engagées.

10. Travaux à prévoir pour la Mairie.

Pour la rentrée, la salle de classe du CM1/CM2 a bénéficié d'un nouveau parquet installé par les employés communaux et de nouvelles tables et chaises achetées par la municipalité.

L'école maternelle s'est vue installer des portiques pour plantes grimpantes devant ses grandes baies vitrées pour ombrager à terme les salles de classes pour les périodes de forte chaleur. Une réflexion continue d'être engagée pour rendre le bureau des ATSEM et l'entrée arrière de la maternelle plus respirable.

Une fois de plus l'école a pu compter durant l'été, comme à nouveau pendant ces vacances d'automne, sur les employés communaux pour de nombreux petits travaux et aménagements nécessaires.

4 bacs à jardinage ont été fabriqués gracieusement et installés au mois d'octobre, par le papa et papi de Maé et Lou Widmaier. Un grand merci à eux tous !

11. Projets, sorties, spectacles, fête de Noël.

Semaine du goût :

- 2 ateliers « Pâtisserie » ont profité aux enfants des **2 classes de la maternelle** mardi 14 octobre dans la matinée. C'est la maman de Marlon en PS, Jennifer ZUMSTEIN, de la **Pâtisserie Chocolaterie JAZ** à Oberhaslach et son apprentie Laura, qui ont partagé ce moment avec les enfants qui ont pétri, malaxé, pâtissé et se sont régalaés.

- un atelier « Pâtisserie » avec Vincent CHARTIER, cuisinier de **LOTEL** à Oberhaslach et papa de Manon au CP et Samuel au CM1 a été proposé. **Les CP** avec leur enseignante madame Rustenholz ont eu la chance de se rendre dans la cuisine du restaurant pour y réaliser un *Crumble aux pommes*.
- **Les CM1/CM2** et leur enseignante madame Bienaimé vendredi 17 octobre l'après-midi ont réalisé des galettes et un velouté de maïs.
- **Les CE1** ont eu l'occasion de visiter la Chocolaterie JAZ avec Arnaud ZUMSTEIN, jeudi 16 octobre l'après-midi ils ont eu la chance de voir le fonctionnement d'un convoyeur et de participer à la décoration de sablés.
- **La classe de CE2/CM1** s'est quant à elle rendue à la boulangerie MICHAEL vendredi 17 octobre au matin pour réaliser un mini petit pain au chocolat et observer les pétrins en action.

Spectacle :

- mardi 7 octobre 2025, le spectacle « Tarte à la ferme » a été joué devant les enfants de maternelle, CP et CE1 dans la salle de motricité de la maternelle par Nathalie de la compagnie Planetemômes.

Rencontres sportives :

- **La course aux étoiles** a eu lieu le mardi 7 octobre 2025 devant la salle polyvalente d'Oberhaslach pour tous les enfants de la Moyenne Section au CM2 des écoles d'Urmatt et Oberhaslach. Une fois de plus Jean-Luc HEMMERLIN, conseiller pédagogique de notre circonscription a animé avec brio la rencontre dans un esprit sportif.
- **Un cycle de natation** est en cours jusqu'à fin novembre pour la Grande Section, le CP et les CE1. Ils vont à la piscine depuis le lundi 13 octobre et jusqu'au vendredi 28 novembre, à raison de 2 séances par semaine. Un cycle de natation plus court sera proposé également aux 2 classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 au printemps. Ainsi tous les enfants d'Oberhaslach auront eu un cycle de natation.
 - Merci aux parents ayant l'agrément pour leur participation active.
- **Un cycle de Tennis de Table** aura lieu les mardis matin de la période 3, en janvier et février avec l'intervention du club de tennis de table local.
- **Un cycle vélo** aura lieu également. Dorénavant un agrément est nécessaire pour valider le « Savoir rouler à vélo » en dehors de l'école, pour les classes de cycle 3. La classe de CM1-CM2, envisage de valider le « Savoir rouler à vélo » par groupe de 6 élèves lors de l'APC pour l'instant, puisqu'il est une priorité nationale. La Comcom offrira à nouveau des casques aux enfants du CP au printemps.

Différents projets sont amorcés :

- Projet autour du jardin
- Projet forêt
- Projet Bibliothèque
- Projet de lecture « les Incorruptibles » : sur une sélection de livres, les enfants voteront pour un livre préféré.

Festivités :

- Un goûter sera offert aux enfants des écoles pour la **Saint Nicolas** le vendredi 5 décembre.
- Les enfants chanteront à 15 h 30 pour ouvrir le Marché de Noël du village le samedi 6 décembre.
- Fête de Noël : **le Père Noël** nous fera l'honneur de nous rendre visite à l'école, un goûter de Bredele rendra la fête plus belle encore pour les enfants de maternelle qui inviteront leurs amis du CP !
- Monsieur DANTZER, pour les lutins du Nideck, annonce avoir réservé une date pour une fête d'école, mais qui n'a pas été encore à l'ordre du jour des équipes éducatives et qui sera donc rediscutée en temps voulu.

Pour les Parents d'élèves :

La secrétaire : Hélène FRITSCH

La Directrice : Valérie PATOOR